



Informations



Naviguez en sécurité!

Les principaux canaux en eau profonde sont constamment utilisés par des navires au tirant d'eau important, qui ne peuvent pas dévier de leur route!

Pour leur sécurité, nous conseillons aux personnes naviguant sur les bateaux de plaisance, de laisser libres ces voies d'eau profonde, le plus souvent possible. Pour cela il est recommandé de privilégier les voies secondaires, situées de part et d'autre du canal principal.

Afin de sécuriser votre passage d'une rive à l'autre, il est conseillé de traverser le canal à angle droit. De plus, nous vous prions d'éviter la traversée lors du passage des convois commerciaux.

Il faut savoir que les gros navires de commerce, ou de plaisance, n'ont pas de visibilité suffisante sur les courtes distances se trouvant devant eux. Cela s'applique particulièrement aux navires entrants, qui, plus ils sont hauts sur l'eau, plus la visibilité de la zone entourant le navire sera réduite.

Vous serez capables de voir le navire très clairement, mais lui, pourra t'il vous voir...?!

Un navire qui ralenti n'est pas facile à manœuvrer, il a besoin de l'action des propulseurs sur le gouvernail pour répondre aux commandes.

Quand le moteur de navires est mis en "marche arrière" (afin de stopper ou de freiner le navire dans sa course), garder le cap peut être difficile.

Gardez à l'esprit qu'il peut falloir plus de 3 minutes à un navire pour s'arrêter après que les moteurs aient été mis en "marche arrière"

Pour consulter les informations sur le port et le guide sur l'entrée au port, [cliquez ici](#)

Quelques informations sur le mouvement des navires au port

A leur entrée au Port de Fowey, tous les navires de plus de 37.5 mètres de long doivent impérativement prendre à leur bord un des pilotes du port, à environ 2 ou 3 kilomètres de l'entrée du port (*1ou2 miles*).

Généralement, la pilotine (bateau pilote) précède le navire dans le port. Quand les navires requièrent la présence d'un pilote à bord, celui-ci ne prend pas les commandes du bateau, cette responsabilité reste à la charge du capitaine du navire. Le pilote restera aux côtés du capitaine pour le conseiller afin que le bateau navigue en sécurité dans les eaux du port.

La majorité des navires sont bien équipés et même si tous leurs équipements fonctionnent correctement, la défaillance de ces équipements n'est pas impossible et peut arriver à tout moment. C'est pourquoi, les capitaines de bateaux de plaisance doivent toujours être attentifs, et laisser le canal principal libre et une large marge de manœuvre aux gros navires de commerce empruntant le canal principal.

Rappelez vous qu'en raison de sa nature de port de commerce, le port de Fowey accueille des navires sur lest et hauts sur l'eau. Ceci réduit radicalement la visibilité du navire sur les zones qui l'entourent, ce qui a donc un impact sur les conditions de navigation.

Généralement, les navires de taille inférieure à 90 mètres de long, peuvent aller directement aux

débarcadères au nord du ferry de Bodinnick, et s'amarrer aux bouées commerciales du port bas. Les navires d'une longueur supérieure à 90 mètres de long doivent utiliser un remorqueur pour se retourner. Le navire est alors remorqué en arrière, jusqu'au quai qui lui est alloué, en trainant son ancre.

Les navires de 100 mètres ou plus, doivent faire appel à 2 remorqueurs pour ces opérations. Les remorqueurs attendront à l'entrée du port, se placeront de part et d'autre du navire afin d'installer le plus rapidement possible les câbles de remorquage au large de la jetée de Whitehouse. Le navire sera alors remorqué en arrière, jusqu'au quai qui lui est alloué.

Les petites embarcations doivent laisser la voie libre et une large marge de manœuvre sur le canal pour les navires remorqués.

Départs et Navires escortés

Généralement, les navires quittant le port vont directement de leur quai de chargement jusqu'à la mer. Les navires entièrement chargés, ayant un tirant d'eau pouvant aller jusqu'à 9 mètres, ont considérablement fait augmenter les distances d'arrêt, il est donc essentiel de laisser la voie libre devant ces navires. Les navires devront suivre le centre du canal en eaux profondes aussi fidèlement que possible. Quand le navire aura passé l'entrée du port, le pilote débarquera sur la pilotine qui aura suivi le navire jusqu'à la mer.

Durant les périodes de forte activité, d'évènement particuliers, de courses de voiliers ou encore pendant les périodes de faible visibilité, les navires sont escortés par le bateau des autorités portuaires afin d'assurer la sécurité du navire et des plaisanciers durant la traversée du bateau. Tous les navires doivent se référer aux directives données par la Capitainerie et les respecter.

L'entrée du port se situe entre le château de Ste Catherine sur la rive Ouest, et une Croix blanche sur le rocher de Punches Cross, sur la rive Est. L'entrée du port mesure 185.32 mètres, à son point le plus étroit.

Pour entrer dans le port, vous devez garder le cap sur le Nord, jusqu'à l'entrée du port, et ensuite virer Nord Est, pour rejoindre le Swing Ground dans la zone du Town Quay. La majorité des équipements d'amarrage pour les visiteurs sont situés sur la rive Est du port, en face du Town Quay, à l'entrée de Pont Pill.

Les informations sur l'entrée du port peuvent être obtenues via la Radio du Port de Fowey (Fowey Harbour Radio), ou sur VHF canal 12, station des autorités portuaires de Fowey.

Les conseils, et informations sur les mouvements commerciaux sont également disponibles depuis la radio du port de Fowey, ou sur VHF canal 9, station des pilotes de Fowey.

Équipements disponibles pour les Visiteurs

Le port de Fowey accueille les visiteurs tout au long de l'année, et met à votre disposition un large éventail d'équipements et de services pour vous accompagner durant votre séjour.

- Clubs nautiques
- Services de plongée
- Postes d'amarrage
- Autorités Portuaires
- Postes d'amarrage RNSA (Royal Naval Sailing Association)
- Bateau Taxi de Fowey
- Eau potable
- Chantiers de construction de bateaux et de voiliers

- Glace et poisson frais
- Équipements pour recevoir les déchets, les eaux huileuses et eaux de vidange
- Diesel et Essence
- Signaux visuels et sonors
- Accès Internet Wifi
- Échelles de Marée / Hauteur de la Marée
- Séchage

Clubs nautiques:

Le Royal Fowey Yacht Club, sur la rive de Fowey, à 100 mètres au Sud du Town Quay, accueille les plaisanciers et met à leur disposition ses équipements - ainsi que les douches. Les repas sont généralement fournis après arrangement avec le club.

Le Fowey Gallant Sailing Club, situé à 100 mètres au Nord de l'Albert Quay, accueille les plaisanciers, et met à leur disposition ses équipements. Les douches et les repas sont aussi disponibles.

Amarrage RNSA:

La Royal Navy Sailing Association, offre à ses membres des facilités d'amarrage. Les postes d'amarrage sont situés à l'entrée de Pont Pill.

Eau Potable:

L'eau potable est disponible depuis les pontons d'amarrage de courte durée, à Albert Quay, et à Berrill's Yard.

Glace et Poisson Frais:

Le Poissonnier local, Fowey Fish, situé dans Fore Street vend du poisson frais et fournit de la glace faite quotidiennement. Depuis les pointes d'amarrage d'Albert Quay, traversez à pied le parking payant et tournez à gauche dans Fore street, Fowey Fish sera sur votre droite. Avant d'arriver à Fowey, vous pourrez prendre contact avec la poissonnerie grâce à leur site Web: www.foweyfish.com. Vous pourriez aussi être intéressés par leur système de commande en ligne.

Diesel et Essence:

L'approvisionnement en Diesel (uniquement) peut se faire depuis le chantier de Construction Tom&Sons, situé sur la rive Est de l'Estuaire de Fowey à Polruan. Pour plus d'informations veuillez appeler le (01726) 870232 (+44 depuis un téléphone étranger).

Le garage le plus proche, pour un approvisionnement en essence est Four Turning Garage, juste à la sortie de Fowey sur l'A3082, en direction de St Austell, à environ 1,5 Km du Port de Fowey.

Accès Internet Wifi:

Vous avez depuis peu la possibilité de profiter d'un accès wifi, sur la plupart des postes d'amarrage réservés aux plaisanciers dans le Bas Port. Trouvez le signal sur votre ordinateur, et connectez vous au réseau du Port de Fowey. Vous pourrez ensuite choisir l'option qui vous convient dans le tarif (par heure/jour/semaine). Entrez vos identifiants bancaires et commencez à surfer!

Si vous avez des questions sur le support technique, veuillez contacter l'assistance Wifi Spark au

0845 838 5340 (+44 pour un téléphone étranger).

Ce service d'assistance est disponible entre 08h00 et 18h00, 7jours/7.

Vous pouvez aussi vous renseigner sur leur site Web www.wifispark.com

Pour des questions d'ordre général, veuillez contacter le Bureau du Port (Harbour Office).

Séchage:

Les navires souhaitant s'assécher pour quelque raison que se soit, doivent contacter le Capitaine du Port (Bureau du Port) pour se renseigner sur les restrictions locales.

Services de Plongée:

Des services de plongée sont disponibles à Fowey. Un permis de Plongée doit être délivré par le Capitaine du Port avant toute activité sous-marine. Toutes les conditions de sécurité HSE (Santé et Sécurité) devant être respectées!

Autorités Portuaires:

Les Autorités portuaires de Fowey, Fowey Harbour Commissioners, patrouillent dans le port à partir du mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre. La patrouille commence à 08h00 et se termine à la tombée de la nuit. Les Autorités restent à l'écoute sur VHF, Canal 12.

Le personnel de surveillance est heureux de vous offrir son assistance et les informations nécessaires sur les équipements fournis à tous les plaisanciers locaux ou visiteurs.

En espérant que votre séjour parmi nous se déroulera sans incident et de façon aussi agréable que possible.

Bateau Taxi de Fowey:

Un Bateau Taxi navigue dans le port tout au long de la journée. Il peut vous récupérer et vous conduire jusqu'à la crique Wiseman. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le bateau Taxi via VHF canal 06, par téléphone au 07774 906730 (+44 pour les téléphones étrangers) ou sur www.foweywatertaxi.co.uk .

Chantiers de constructions de Bateaux et de Voiliers:

Il existe plusieurs chantiers de construction dans et autour de Fowey, qui peuvent vous offrir les compétences habituelles d'un chantier naval, ainsi qu'une expertise sur les métaux, le bois, la voilerie, et la vitrerie renforcée (GRP).

Hauteur de la Marée:

Tout au long de l'année, nous sommes à 0.6 mètres au dessus des données de la charte (chart Datum). Il faut donc savoir qu'en période de grande Marée, nous sommes approximativement à 5.0 mètres, alors qu'en période de mortes-eaux, nous sommes plus proches de 2.0 mètres.

River Fowey, est draguée à au moins 7 mètres au niveau du canal principal à MLWS (Mean Low Water Spring), depuis l'embouchure du port jusqu'aux pontons commerciaux de Mixtow. Les hautes étendues du fleuve au delà de la zone de Wiseman sont sujettes à la marée, excepté les zones situées dans les méandres du fleuve, sont asséchées à marée basse. (pour de plus amples informations sur les courants de marée, consultez l'Admirability Chart BA31).

Pour les navires à faible tirant d'eau et pendant les conditions de marée appropriées, le fleuve est navigable sur toute la distance entre Lerryn et Lostwithiel. Une connaissance du Fleuve et des courants de marée est tout de même recommandée dans les hautes étendues du Fleuve où le canal n'est pas balisé.

ATTENTION! La hauteur de la marée peut être affectée par les conditions météorologiques. Les vents du Sud avec une pression barométrique faible peuvent faire monter le niveau de la marée au-dessus des prévisions, alors que les vents du Nord accompagnés d'une forte pression barométrique vont avoir tendance à faire baisser le niveau de la Marée.

Naviguer par temps de Faible Visibilité

Quand vous naviguez en période de faible visibilité souvenez vous:

- qu'il faut être très attentif à ce que vous voyez, entendez...
- restez toujours à l'écoute du canal des opérations Portuaires Canal 12
- que les petits navires peuvent ne pas être détectés par les radars, du fait de leur construction, de leur taille et des conditions météorologiques. De plus, les petits navires ne seront pas détectés s'ils se trouvent à proximité des navires de commerce étant donnée la hauteur à laquelle sont situés les radars de ces navires.
- Si possible restez éloigné du canal principal
- Utilisez le signal de Brume approprié
- Respectez les règles 19 et 35 sur le pilotage des navires par temps de faible visibilité dans la réglementation sur la collision de la Marine Marchande de 1996

Rappelez Vous!

- ✓ Évitez le canal Principal
- ✓ Traversez le canal rapidement et à angles droits
- ✓ Restez toujours attentif à ce qui se passe autour de vous, surtout à l'arrière, Soyez à l'affût!
- ✓ Soyez attentif aux convois commerciaux et laissez le passage
- ✓ Restez visible. Soyez sûres d'être vus, surtout la Nuit
- ✓ Faites attention au coups de sifflet: 5 coups (ou plus) de sifflets rapide, signifient, «réveillez vous! Dégagez le passage! »
- ✓ Le canal de travail, du Port de Fowey et des Autorités portuaires, est sur VHF canal 12.
- ✓ Les Pilotes de Fowey répondent sur le canal 9.
- ✓ Respectez toujours les règles de Préventions de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) sur la collision en Mer, et observez consciencieusement les instructions données par le bateau des Autorités Portuaires.
- ✓ La vitesse maximale dans le Port est 6 nœuds, évitez le remous excessif

Numéros Utiles

Règlementation

Le capitaine de tout bateau naviguant dans le port doit observer et respecter la réglementation de la Marine Marchande de 1996 (Signaux de détresse et prévention contre la collision) et les arrêtés municipaux (généraux) du port de Fowey révisés en 1996.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les points suivants:

Réglementation Internationale

- Règlement No5: Regarder autour de soi: Tout navire doit maintenir en tout temps, aux aguets, par la vue et l'ouïe, aussi bien que par tous les moyens appropriés disponibles aux conditions prévalant pour permettre une pleine appréciation de la situation et les risques de collision.
- Règlement No9(b): Un navire de moins de 20 mètres de longueur ou un navire à voile ne doivent pas gêner le passage des navires qui ne peuvent naviguer en toute sécurité que dans un chenal étroit.
- Règlement No9(d): Un navire ne doit pas traverser un chenal étroit, si ce passage gêne le passage des navires qui ne peuvent naviguer en toute sécurité que dans un chenal étroit.
- Règlement No18(b): Un navire à voile doit s'écarter de la voie d'un bâtiment restreint dans sa capacité de manœuvre
- Règlement No18(d): Tout navire, autre qu'un navire qui n'est pas de commande ou d'un bâtiment restreint dans sa capacité de manœuvre, doit, si les circonstances le permettent, éviter de gêner le passage sécuritaire d'un navire handicapé par son projet.

Arrêtés Municipaux du Port de Fowey

- Règlement No5: Le capitaine de tout navire doit naviguer avec soin et prudence et à une vitesse et de manière telles à ne pas mettre en danger la vie ou causer des blessures ou une gêne pour les personnes ou endommager des biens.
- Règlement No6: Le capitaine d'un navire dépassant 30,48 mètres de long ne doit pas naviguer cap Nord sur la ligne entre Prime Cellars et Pottery Corner sans l'autorisation expresse de la Capitainerie
- Règlement No7: Aucun navire ne doit naviguer à une vitesse supérieure à 6 nœuds dans le port sans l'autorisation expresse de la Capitainerie.
- Règlement No8: Le capitaine d'un navire doit en tout temps, sauf s'il lui est impossible de faire autrement, éviter tous les dragueurs, les

trémies, remorqueurs et navires de surveillance. Et doit naviguer a une vitesse très lente lors du passage de dragues ou des bateaux de plongée.

- Règlement No13: L'obstruction du Ferry de Bodinnick est interdite. Le capitaine d'un navire ne doit pas naviguer, manœuvrer, passer, ancrer son navire de manière à entraver ou gêner le fonctionnement du Ferry de Bodinnick qui navigue généralement entre Caffa Mill et Bodinnick.
Remarque: Ferry à l'écoute sur VHF canal 12 et 9
- Règlement No30: Aucun navire ne doit être ancré de manière à entraver, le canal principal, le Swing Ground jusqu'à Pont Pill, Mixtow ou les zones d'accès aux quais, sauf en cas d'urgence ou avec l'autorisation de la capitainerie.

Pour consulter la Publication officielle des arrêtes Municipaux du Port de Fowey 1996,
[Cliquez Ici.](#)